

Le Premier Ministre

Paris, le - 7 JUIN 2013

1051 / 13 / SG

Madame la Ministre,

La feuille de route gouvernementale de la Conférence Environnementale des 14 et 15 septembre 2012 a retenu la proposition, exprimée collectivement par de nombreuses organisations patronales, syndicales et de la société civile, d'établir sous le pilotage du Premier ministre une *plateforme d'actions* pour engager un développement ambitieux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

Cette plateforme constituera un espace de dialogue partagé entre l'ensemble des acteurs concernés et facilitera la mise en œuvre d'une promotion dynamique, cohérente et ambitieuse de la RSE associant politiques publiques et soutien aux initiatives volontaires des acteurs privés. Elle permettra une plus grande concertation dans l'élaboration des réglementations, tant nationales, qu'européennes et internationales, afin de permettre une meilleure appropriation de la responsabilité sociétale par les entreprises et qu'elles puissent en faire un atout économique, social et environnemental.

Je souhaite que cette plateforme constitue l'un des organes permanents du Commissariat général à la stratégie et à la prospective au sein duquel sera nommé un secrétaire permanent à la plateforme pour la RSE. Ce rattachement est significatif des missions qui, au-delà d'un simple espace de dialogue entre l'ensemble des acteurs concernés, sont confiées à cette plateforme dans le prolongement de la feuille de route pour la transition écologique :

- suivre l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan national d'actions prioritaires pour le développement ambitieux de la RSE dans notre pays ;
- formuler un avis sur les textes normatifs concernant directement la RSE ;
- fournir analyses, études, conseils et propositions aux différents acteurs, publics et privés, de la RSE ; la plateforme sera notamment consultée par le gouvernement sur le rapport au Parlement sur le reporting extra-financier des entreprises prévu tous les trois ans par le code du commerce à partir de janvier 2013 ;
- donner une visibilité internationale à l'engagement des divers acteurs français dans la promotion de la RSE, en identifiant, évaluant et promouvant leurs bonnes pratiques ;

Madame Delphine BATHO
Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable
et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246, Bd Saint-Germain
75007 PARIS

- analyser les propositions qui seront faites par la mission créée le 20 février 2013, visant à mieux prendre en compte la RSE dans les entreprises et dans l'environnement des entreprises, notamment au travers de mécanismes de notation sociale et environnementale.

Cette plateforme sera constituée sur la base d'une participation équilibrée de toutes les catégories d'acteurs concernés par la RSE et dont la liste figure dans le projet de règlement intérieur. Elle devra rechercher le consensus dans l'expression des conclusions de ses travaux, sans exclure que des points de vue différents puissent être présentés. La flexibilité proposée dans la méthode de son activité (plénières et groupes de travail) assurera sa capacité à répondre aux enjeux. Une attention particulière sera en outre portée à l'inclusion des dimensions européenne et internationale dans chacune de ses réflexions, ce qui pourra se traduire par la participation d'experts étrangers.

Je souhaite que les travaux de la plateforme pour la RSE soient menés en parfaite coordination avec les travaux du Parlement, ainsi que des différentes institutions publiques compétentes dans le domaine de la RSE, notamment le Conseil économique, social et environnemental, les ministères, le Conseil national de la transition écologique, le Comité du dialogue social européen et international, la Commission nationale consultative des droits de l'Homme, les collectivités territoriales et leurs associations. De même, les liens avec les institutions étrangères et notamment la Commission européenne devront être renforcés suite à la mise en place de la plateforme.

Le secrétaire permanent, placé sous l'autorité du Commissaire général à la stratégie et à la prospective, veillera au bon fonctionnement général de la plateforme et de ses travaux. Je souhaite qu'il bénéficie à cet effet de l'appui de vos services.

Dans cette perspective, la séance d'installation sera l'occasion de présenter, dans ses grandes lignes, la procédure d'élection du président de la plateforme, de proposer les modalités de son fonctionnement (règles adaptées, périodicité des réunions, mise en place d'un centre de ressources dématérialisé présentant l'ensemble des activités de la plateforme) et de soumettre à l'avis des membres une première version du programme de travail de la plateforme pour les années 2013 et 2014.

Je vous en remercie par avance et vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.



Jean-Marc AYRAULT